

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

02 FEV. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0473 781 355**

Nom

(en entier) : **TRIPLE B**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Rue de Montigny 12, 6000 CHARLEROI**

Objet de l'acte :

Le 12/01/2026, au siège social de la Société, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.

Toutes les parties étant représentées, l'Assemblée est valablement constituée.

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège social,
- Démission.

RESOLUTIONS

• L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège de Rue de Montigny 12, 6000 CHARLEROI à Rue Georges Cosse 4, 5380 FERNELMONT à dater du 12/01/2026.

• Il est acté la démission de Monsieur Bruno Bouckaert de son mandant d'administrateur à dater du 12/01/2026.

L'assemblée générale mandate Fiduciaire Emaxis SRL, représentée par Edouard Dieudonné, aux fins de procéder à toutes démarches éventuelles liées à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge et à la Banque Carrefour des Entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Béatrice Cras
Administratrice

Bruno Bouckaert
Administrateur

Léon-Philippe Bouckaert
Administrateur

Servico
Administrateur
Vitaline Bouckaert
Représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).